

# Besprechungen und Anzeigen

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse**

Band (Jahr): **14 (1916)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Besprechungen und Anzeigen.

Wir bitten um Zustellung von Rezensionsexemplaren derjenigen Arbeiten, deren Besprechung an dieser Stelle gewünscht wird.

**H. Messikommer**, *Die Pfahlbauten von Robenhausen. L'époque robenhausienne*. Orell Füssli, Zurich 1913. 4°, 142 pages et 48 planches.

La station lacustre de Robenhausen, sur le lac de Pfäffikon, est connue de tous les archéologues, non pas parce qu'elle a servi de station-type à G. de Mortillet pour son «époque robenhausienne», autrement et mieux dit «époque néolithique», mais bien parce que, par suite de sa situation au centre d'une tourbière, elle s'est révélée une mine inépuisable de renseignements sur la civilisation de l'homme à l'âge de la pierre polie.

Découverte en 1858, au cours de travaux de correction de l'Aabach, elle a été dès lors exploitée presque sans interruption, et cela par le même heureux fouilleur, le Dr. J. Messikommer. Depuis la première notice que F. Keller lui consacrait dans ses *Pfahlbautenbericht*, le nombre des mémoires et des articles relatifs aux découvertes faites dans cette station s'est considérablement multiplié. Il appartenait à M. H. Messikommer fils, le zélé collaborateur de son père, de nous donner un tableau d'ensemble des résultats acquis jusqu'à ce jour.

Le chapitre 6 est consacré à la description de la station qui fut brûlée et reconstruite trois fois; chaque fois l'espace bâti fut réduit d'un tiers environ. Le dernier village était contemporain de l'apparition du métal dans nos contrées. Il est assurément très regrettable que l'on n'ait pas pris la précaution de conserver séparément, au moment où l'on fouillait l'emplacement des trois villages superposés, les objets provenant de chacune des couches archéologiques: on en aurait sans doute tiré d'intéressants renseignements sur l'évolution, encore si obscure, de la civilisation néolithique. Mais c'était au début des recherches, au moment où sévissait dans toute son intensité la «fièvre lacustre», et où l'on se préoccupait bien plus de faire de belles découvertes, que des constatations scientifiques. Les huttes étaient carrées; les parois faites en branchages recouverts de terre, et les toits, en chaume ou en plaques d'écorce. La station n'a fourni aucune donnée précise sur les dimensions de ces huttes, ni sur leurs dispositions intérieures.

Dans le chapitre 8, l'auteur étudie le mobilier provenant de ces demeures, les objets en pierres, en os et en bois de cerf. Le chapitre 9 est consacré à la description des objets de bois qui forment la partie la plus précieuse des découvertes faites à Robenhausen. Enveloppés dans la tourbe au moment de leur chute dans le lac, ils sont parvenus jusqu'à nous dans un état merveilleux de conservation, de même que les nombreux restes de l'industrie du tissage, étudiés dans le chapitre suivant.

La fin du volume est réservée à l'étude des restes de plantes et d'animaux provenant des couches archéologiques.

Quarante-huit planches, fort bien venues, illustrent cette importante monographie qui nous donne un tableau complet de cette station, et qui dispense désormais les travailleurs d'avoir recours à quelques douzaines de mémoires dispersés dans presque autant de périodiques.

Zurich.

D. Viollier.

**Sammlung schweizerischer Rechtsquellen**, herausgeg. auf Veranstaltung des schweizer. Juristenvereins mit Unterstützung des Bundes und der Kantone. 1. Abteilung: *Die Rechtsquellen des Kantons Zürich. Erster Teil: Offnungen und Hofrechte. Zweiter Band: Bertschikon bis Dürnten. Bearbeitet und herausgegeben von Robert Hoppeler. Aarau, bei Sauerländer & Co. Aarau 1915. 8°. 541 S.*

Diese Publikation erfolgt bekanntlich unter den Auspizien des schweizer. Juristenvereins; ihr unermüdlicher Förderer ist der bekannte Rechtshistoriker Prof. Andreas Heusler in Basel. Angesichts der wertvollen und vielfach originellen Entwicklung, welche sowohl dem Privatrecht als dem öffentlichen Recht in der Schweiz zuteil geworden ist, erscheint die Sammlung als eine Ehrenpflicht unsrer Zeit.

Vom juristischen Standpunkt aus wird man freilich den Wert speziell der Offnungen und Hofrechte nicht überschätzen dürfen. Einmal enthalten sie den Rechtsstoff nicht des ganzen Volkes, sondern nur eines — allerdings sehr beträchtlichen — Bruchteils der Bevölkerung, der sozial tiefer stehenden Klassen. Über das Recht der freien Leute geben sie i. d. R. keinen Aufschluss. Sodann werden, soweit eine Aufzeichnung des Privatrechts überhaupt stattfindet, so ziemlich überall die gleichen Gegenstände geregelt. Etwa die Veräusserung von Grundeigentum, die Stellung der Witwe, das Erbrecht der Blutsverwandten. Damit verglichen, sind die Rechte der freien Talleute, die Stadtrechte und die spätern Amts- und Herrschaftsrechte viel reicher an rechtlichem Material. Damit soll freilich der Wert der Offnungen nicht gering geschätzt werden, bilden sie doch bei dem fast vollständigen Mangel an Rechtsaufzeichnungen in den auf die Volksrechte folgenden Jahrhunderten des Mittelalters die frühesten wieder fliessenden Quellen, aus denen sich Rückschlüsse auf die Entwicklung des Landrechts in dieser unbeschriebenen Periode ziehen lassen. Denn dem Hofrecht schwebte als — freilich wohl nicht erreichtes — Ideal das Landrecht vor. Und sodann sind die Hofrechte für ein mittelalterliches Rechtsinstitut, die Genossenschaft, und die Geschichte der sich aus dieser entwickelnden Bürger- und politischen Gemeinden, von grösster Bedeutung.

Dass die vorliegende Sammlung auch für die Kultur-, Wirtschafts- und Sprachgeschichte eine Fundgrube ersten Ranges darstellt, braucht nicht besonders hervorgehoben zu werden.

Über die Frage der Anordnung lässt sich streiten. Hoppeler hat die alphabetische der lokalen (bezirksweisen) Reihenfolge vorgezogen, im Gegensatz zu entsprechenden Publikationen aus andern Kantonen. Wir können darin keinen Nachteil erblicken. Wer bei der Lektüre Wert auf den örtlichen Zusammenhang der verschiedenen Dorfrechte legt, wird nach vollständigem Erscheinen auch bei der alphabetischen Anordnung auf seine Rechnung kommen, und beim andern Verfahren liesse sich immer noch die Frage aufwerfen, ob die heutige Bezirks- oder nicht vielmehr die alte Einteilung in Vogteien und Landvogteien zu Grunde gelegt werden müsste.

Besonders willkommen sind neben den Dorfrechten auch die zahlreichen Verträge über Wald und Flur, Marchen und Gemeindennutzung, und die Rechtssprüche, die sich abgedruckt finden. Das darin niedergelegte Material ist oft ebenso wertvoll, wie das in den Offnungen selbst enthaltene, und fast durchweg ineditum. Auch unter den Offnungen selbst finden sich übrigens mehrere unpublizierte Sachen, so Birmensdorf, Dachsen, Dällikon, Dättlikon, Dietikon.

In den zahlreichen Anmerkungen zur Erläuterung des Textes weist sich der Herausgeber aufs neue als gründlicher Kenner der zürcherischen Geschichte aus. Ist er ja doch durch seine langjährige Tätigkeit im zürcherischen Staatsarchiv in ganz besonderm Masse zu einer solchen schwierigen und mitunter auch etwas entsagungsvollen Arbeit befähigt. Sehr angenehm für den Benützer sind die jedem Dorf vorausgeschickten Einleitungen über Grundherrschaft und Vogtei, hohe und niedere Gerichtsbarkeit, basierend für die älteste Zeit hauptsächlich auf dem Urkundenmaterial des Zürcher Urkundenbuchs und auf dem habsburgischen Urbar.

Wir schliessen mit dem Wunsche, es möge der Verfasser mit seiner verdienstvollen Arbeit fortfahren können und der Heimatkunde damit recht viele Freunde werben.

Zürich.

A. Escher.

**Hanns Bächtold**, Die Gebräuche bei Verlobung und Hochzeit mit besonderer Berücksichtigung der Schweiz. Eine vergleichend volkskundliche Studie, I. Band (XI. Bd. der «Schriften der Schweiz. Gesellschaft für Volkskunde»). Basel (Buchdruckerei G. Krebs), 1914. 328 S. 8°. Preis: Für Mitgl. Fr. 10, für Nichtmitgl. Fr. 13.50.

Während die Natur unseres Landes schon in verhältnismässig frühen Zeiten durch naturwissenschaftliche Erkundung erschlossen wurde, auch der historische Werdegang der Bewohner, deren politische und wirtschaftliche Verhältnisse einer grossen Zahl von Einzeluntersuchungen und Gesamtdarstellungen riefen, setzt die volkskundliche Forschung, von vereinzelt Versuchen abgesehen, erst im 19. Jahrhundert ein. Zahlreich sind trotzdem die für volkskundliche Erscheinungen weitgehendes Interesse bekundenden selbständigen Abhandlungen, zahllos die in den verschiedensten Tageszeitungen,

populären und wissenschaftlichen Zeitschriften und Büchern zerstreut sich vorfindenden, in der Hauptsache kurzen Schilderungen lokaler Bräuche, von Hausbau, Kleidung usw. Was aber den meisten dieser Mitteilungen und Untersuchungen, deren Autoren, als Liebhaber der Volkskunde, sich zumeist auf blosser Beschreibung ihres Gegenstandes beschränken, fehlt, ist die Erforschung der Genesis kultureller Erscheinungen, die Betrachtungsweise nach inneren, ursächlichen Zusammenhängen. Dieser Mangel an festen Gestaltungsprinzipien, zu denen sich jede junge Wissenschaft heraufringen muss, und den auch die Völkerkunde erst abzustreifen beginnt, brachte es mit sich, dass Vertreter älterer Disziplinen der Geisteswissenschaften, Historiker und Philologen, der jüngeren Schwester gegenüber, ihrer weniger ausgebildeten Methode wegen, bis in die allerjüngste Zeit eine ziemliche Zurückhaltung, ja bisweilen ein ausgeprägtes Misstrauen, wenn nicht gar Geringschätzung entgegenbrachten. Dass dieser Mangel durch den Reichtum des Materials und die Weite des Gesichtskreises vielfach ausgeglichen wird, liess man eben ausser acht.

Die volkskundlichen Bestrebungen der jüngsten Zeit haben sich redlich bemüht, hierin Klärung zu schaffen. Während Prof. O. Stoll durch eine äusserst gediegene, in jeder Hinsicht vorbildliche, nach durchaus originellen Gesichtspunkten abgefassten Monographie dem schweizerischen Volksglauben volle Würdigung zu verschaffen sucht, Prof. E. Hoffmann-Krayer, der Redaktor des «Schweiz. Archiv f. Volkskunde», uns den schweizerischen Volksbrauch in einer ebenso vorzüglichen wie prägnanten Gesamtdarstellung nahe bringt, beschränkt Dr. H. Bächtold seine Aufgabe in der Breite, um desto mehr in die Tiefe schürfen zu können.

Vorliegende Studie ist die Frucht intensiver Beschäftigung mit den an die wichtigsten Marksteine des menschlichen Lebens: Geburt, Hochzeit, Tod sich anschliessenden Bräuchen. Praktische Gründe (zu grosser Umfang der Arbeit) nötigten aber den Autor, sich auf die Hochzeitsbräuche zu beschränken. Letztere, Gegenstand seiner 1913 erschienenen Dissertation (Die Verlobung im Volks- und Rechtsbrauch), welche das II. Kapitel vorliegender Arbeit bildet, finden erst durch zwei, in den nächsten Jahren erscheinende Bände eine erschöpfende, abschliessende Behandlung. Was man von einer die Wissenschaft fördernden Monographie erwarten muss, wird durch diese fleissige und gründliche, zum Teil auf eigenen Beobachtungen fussende Publikation in schönster Weise erfüllt. Dass auch dem Aberglauben (s. u. a.: Der Ring im Aberglauben, S. 169 ff.) gebührende Aufmerksamkeit geschenkt wurde, sei nur beiläufig erwähnt. Ein ausführliches Sachregister, das dem Schlussbande beigefügt werden soll, wird die Benutzung des Werkes wesentlich erleichtern.

Die in den verschiedensten Zeitschriften und Büchern zerstreut sich vorfindenden Mitteilungen und Schilderungen lokaler, auf Verlobung und Hochzeit bezüglichen Bräuche, «soweit es möglich und tunlich ist, zusammenzufassen und den Versuch zu machen, sie zu einem mehr oder weniger einheitlichen Bilde zu verbinden», ist, wie der Verfasser im Vorwort ausführt, einer der Zwecke seiner Arbeit. Da aber viele derselben nur noch in der

Ueberlieferung zugänglich sind, die Lebenskraft solcher, die noch Pflege finden, sich oft in so krankhafter, degenerierter Weise äussert, dass sie dem gewöhnlichen Beobachter sinnlos, ja geradezu läppisch erscheinen müssen, sieht sich der Verfasser gezwungen, ausgiebig Parallelen aus andern europäischen und auch ausser-europäischen Gebieten herbeizuziehen, um viele in der Schweiz überlieferte und noch bestehende Bräuche dem Verständnis des Lesers näher zu bringen und sie zu «rehabilitieren». Erst dadurch findet ihre Genesis und Entwicklung, das Endziel wissenschaftlich betriebener Volkskunde, die nötige Aufklärung.

Das I. Kapitel (S. 1—72) macht uns mit der Brautwerbung vertraut. Der Verfasser erbringt hier den Nachweis, dass bei der Werbung noch verschiedene Kulturschichten (Ehegesetzgebung [Herrengewalt]; Väterliche Gewalt; Sippe; Werbung durch den Vater; Werbung durch Verwandte oder Freunde; Werbung durch Vermittler [Kuppler]; Werbung durch den Freier allein), die oft in alte Zeiten zurückreichen, sich teilweise als lebenskräftig erhalten haben und auch neueren Gesetzen nicht ganz gewichen sind.

Das folgende Kapitel (S. 72—218), in welchem der Schwerpunkt der Arbeit zu suchen ist, gibt weitgehende Aufschlüsse über die Gepflogenheiten bei der Verlobung. Erörterung finden: Allgemeines, Verhandlungen über das Vermögen: Ehetage, Eheberedungen. Bestätigung des Verlobungsvertrages: Schriftlicher Ehevertrag, «Ehebriefe», Mündlich abgeschlossener Ehevertrag.

Das III. Kapitel (S. 219—299) behandelt die Gebräuche nach der Verlobung. Der Stoff hat nach folgenden Gesichtspunkten Bearbeitung erfahren: Allgemeines; Anzeige der Verlobung; Dauer der Verlobung; Brautstand gefährlich; Geschlechtsverkehr der Verlobten. Austausch von Geschenken. Verkündigung, Eehindernisse, Einsprache gegen die Ehe, Besondere Bräuche am Verkündsonntag, Verlobungskuss. Abgaben an die Jungmannschaft («Haus»).

Mit der gewaltigen Erweiterung des Gesichtskreises der Geisteswissenschaften in den letzten Jahrzehnten durch die Bemühungen der Völkerkunde fielen immer mehr und mehr die trennenden Schranken, welche die Philologie und Geschichtswissenschaft von ihrer jüngeren Schwester abschlossen. Bei dem engen Zusammenhang der Geisteswissenschaften wird heutzutage ein Vertreter jener Disziplinen eine fruchtbare Behandlung allgemeiner Probleme auf seinem Gebiete ohne Berücksichtigung der Ergebnisse der Völkerkunde kaum erhoffen können, weil deren befriedigende Lösung die Beherrschung verschiedener Wissensgebiete zur Voraussetzung haben muss. Aber auch an den Ergebnissen der Volkskunde dürfen Kulturhistoriker und Philologen nicht achtlos vorübergehen, wie die Arbeit B. schlagend dartut. Derjenige, der auf dem Gebiete der Volkskunde arbeiten will, findet in dieser Monographie, in der sich Gründlichkeit und wissenschaftliche Genauigkeit, Objektivität des Urteils und die bei jeder Kritik erforderliche Vorsicht in der Schlussfolgerung die Hand reichen, einen bewährten Führer. Wenn der Verfasser der Hoffnung Raum gibt, durch seine, an neuen Problemen und interessanten Perspektiven reichen Arbeit zu zeigen, dass die Volkskunde wirklich eine Wissenschaft ist, so ist ihm dies vollauf gelungen.

Zürich.

Dr. Werner Manz.

**Dom A. Courtray.** Histoire de la Valsainte. Fribourg, œuvre de Saint-Paul. Un vol. in octavo de 505 pages, 1915.

Il y a, dans le volume que nous annonçons, deux parties bien distinctes, encore qu'elles soient confondues: une histoire de la chartreuse de la Valsainte au canton de Fribourg, et un mémoire pour les droits du couvent contre les prétentions de Leurs Excellences de Fribourg. Il est bon de les apprécier séparément.

L'histoire de la Valsainte est un ouvrage consciencieusement composé, d'un écrivain qui sait s'élever à des vues d'ensemble et ne se borne pas à une simple monographie. L'auteur, bien au courant de l'histoire générale de son ordre, l'est aussi des titres particuliers de son couvent. Quant à l'histoire de notre pays, il est visible que Dom Courtray l'a étudiée rapidement pour les besoins de son livre, et il n'en saisit pas toujours bien les nuances. C'est ainsi, pour citer des exemples, que le chapitre, d'ailleurs intéressant, consacré à la mainmorte, ne distingue pas suffisamment entre les périodes: que la tolérance pour les délais de paiements des lods n'était pas spéciale à la Valsainte, mais beaucoup plus générale; qu'il n'est pas nécessaire de penser à une duperie pour expliquer les faits mentionnés à la page 167, et qui peuvent se rapporter à des actes de vente non exécutés et remplacés par d'autres, ce qui est assez fréquent. Il y a d'autres causes que celle qu'indique Dom Courtray à la déchéance du commerce et de l'industrie fribourgeois à partir du XVI<sup>m</sup>e siècle. C'est une erreur, corrigée aujourd'hui, que de dire que Sébastien de Montfalcon eut juste le temps de quitter Lausanne, la nuit, pour échapper aux Bernois; il n'était plus dans cette ville le 15 mars 1536, et les Bernois n'y arrivèrent que le 31. Pour les questions qui n'ont qu'un rapport secondaire avec son sujet, Dom Courtray ne se croit évidemment pas tenu de se mettre au courant des derniers travaux. C'est pourquoi il ne sait pas que l'étymologie du mot *Gruyère*, admise par Jaccard, est très discutable, et que l'on a complètement renoncé à celle qu'il indique Hochgau = Ogo.

Ces réserves faites, l'œuvre du P. Courtray reste une œuvre de bon aloi, solide dans son ensemble.

La seconde partie de l'étude du Chartreux de la Valsainte est un mémoire passionné contre l'ingérence du gouvernement de Fribourg dans les affaires du couvent. Elle a été très vertement critiquée dans les *Annales fribourgeoises*, et nous devons constater que cette critique est à la mesure du réquisitoire. Celui-ci est vraiment exagéré, par les dimensions tout d'abord: il occupe à lui seul deux cents pages, avec les notes, soit les deux cinquièmes de l'ouvrage, et il semble que pendant deux siècles, il ne se soit pas passé autre chose à la Valsainte, qu'il n'y ait pas eu d'autre activité spirituelle, que les démêlés avec Fribourg. Par son parti-pris ensuite Dom Courtray a posé en principe que le gouvernement de Fribourg s'était montré systématiquement hostile aux Chartreux, et il apprécie tous les faits à la lueur de ce principe, qui est très contestable, si non manifestement erroné. Il va si loin que, pour lui, Fribourg ne donne raison aux Chartreux — et il le fait

pourtant souvent — que malgré lui (voir en particulier les pages 132, 176, 225, 230) que d'après lui le gouvernement de Berne eût été meilleur pour la Chartreuse que celui de Fribourg. Et cependant, lorsque nous venons au fait et au prendre, avec une meilleure connaissance du tempérament de l'époque et de la complexité des droits féodaux, nous arrivons parfois, sur le seul vu des données du P. Courtray, à des conclusions différentes des siennes. Prenons, par exemple, l'administration de D. Jacques Dufour (p. 232—233<sup>1</sup>); on voit clairement que le contrôle de Leurs Excellences sur les comptes — contrôle qui est d'ailleurs discutable en principe — n'a pas empêché de très gros travaux de transformation au couvent.

L'erreur du P. Courtray, à notre avis, a été de s'être laissé dominer par des tas de procédures, de ne pas les avoir replacées dans leur temps, leur milieu et leurs proportions réelles. Il croit que sous les sires de Corbières et la maison de Gruyère, la Valsainte n'a coulé que des jours heureux, tandis que la souveraineté fribourgeoise fut néfaste, simplement parce que pour l'époque moderne il a trouvé de dossiers plus fournis. Cette erreur provient, nous le répétons, de ce qu'il n'est pas suffisamment familiarisé avec l'histoire générale de notre pays, et de ce qu'il n'a pas assez tenu compte de toutes les contre-parties. Enfin, il y a le désir d'un religieux de plaider envers et contre tous la cause de son couvent, et qui saisit très rapidement les travers de ses adversaires.

Tel qu'il est, et peut-être même à cause de ce parti pris, l'ouvrage du P. Courtray est intéressant. Mais nous ne pensons pas que le Dr G. Castella, qui doit écrire avec la sérénité et le sens des proportions et des milieux nécessaire l'*Histoire du canton de Fribourg*, puisse en admettre les conclusions.

Lausanne.

Maxime Reymond.

---

**Festschrift des Münchener Altertums-Vereins** zur Erinnerung an das 50jähr. Jubiläum. München, in Komm. bei Horst Stobbe, 1914. 186 S., 4°. M. 20.—.

Die inhaltlich wertvolle und reich ausgestattete Festschrift enthält neben einer einleitenden Übersicht über die Geschichte des Vereins und zwei Nekrologen vierzehn Aufsätze zur bayerischen Kunstgeschichte, sowie über Kunstaltertümer, die auf dem Gebiete des Königreiches gefunden wurden oder gegenwärtig in bayerischem öffentlichem oder Privatbesitz sich befinden. Für die Schweiz, und im besondern für den Kanton Graubünden von hohem Interesse ist die Studie F. X. Weizingers über die Malerfamilie der Strigel von Memmingen (S. 99—146). Drei Angehörige dieser Familie haben für Graubündner Kirchen gearbeitet. Der Bildschnitzer und Maler Ivo Strigel (1430—1516) schuf 1489 den Marienaltar für die Klosterkirche von Disentis, der wohl seit dem Brande von 1514 in der dortigen St. Agathenkirche steht,



1506 einen Marienaltar für St. Sebastian zu Igels, 1512 einen solchen für Sta. Maria im Calancatal (jetzt im Histor. Museum zu Basel); verloren sind die Altäre von Reams (1500) und Grono (1510). Bei einem Altar in Arvigo (Calancatal) nahm schon Rahn (Gesch. der bild. Künste in der Schweiz, S. 746) Einfluss des benachbarten Altars von Sta. Maria an; dagegen beruht die Meinung Weizingers, Rahn habe den Altar von Arvigo dem Ivo Strigel zugewiesen, auf einem Irrtum; weder an der genannten Stelle noch in der Statistik schweiz. Kunstdenkmäler im Anz. f. schw. Altertumskunde 1882 äussert sich Rahn in dieser Weise. Wahrscheinlich von Claus Strigel, einem Grossneffen Ivos (die Verwandtschaftsverhältnisse werden auf S. 133 dargestellt) stammt ein Altarfragment aus Chur (jetzt ebenfalls im Histor. Museum zu Basel); als Werke schweizerischer Herkunft des Malers Bernhard Strigel, des mutmasslichen Sohnes Ivos, nennt Weizinger die Rückseite des Disentiser Altars und zwei Altarflügel mit den Heiligen Georg, Martin, Christophorus und Magdalena (gegenwärtig in Pariser Privatbesitz). Seine übrigen Werke schuf Bernhard Strigel für schwäbische, bayerische und österreichische Besteller.

Die Untersuchung Weizingers bietet somit wertvolle Belege für die Vermittlerrolle Bündens, oder, richtiger gesagt, des Bistums Chur auf künstlerischem Gebiete zwischen Schwaben und dem romanischen Süden.

Zürich.

Felix Burckhardt.

**Soldats suisses au service étranger.** 6<sup>e</sup> volume: Un officier neuchâtelois au service de France, L. de Marval, 1641—1654. — Journal de J.-F. de Morsier, 1689—1732. — Une affaire de recrutement au XVII<sup>e</sup> siècle, M. Besse, 1673. — Genève (Julien) 1915, 1 volume in-16<sup>o</sup>, 254 pages, avec notices, portrait et fac-simile.

Le 6<sup>e</sup> volume des Soldats suisses au service étranger n'offre pas moins d'intérêt que les précédents. Dans la 1<sup>re</sup> partie M<sup>r</sup> Marcel Godet nous raconte la carrière militaire de Louis de Marval descendant d'une vieille famille du pays de Genève, fixée à Neuchâtel depuis 1594. Comme tant d'autres jeunes gens de chez nous L. de Marval prend du service en France, et ce sont ses lettres et celles à lui adressées par le gouverneur de Neuchâtel, M. de Stavay-Mollondin que M<sup>r</sup> Marcel Godet utilise pour nous présenter la carrière de L. de Marval.

En 1641 L. de Marval part à 17 ans pour Paris où il se loge modestement et s'exerce aux armes en attendant son entrée au régiment des Gardes-Suisses en 1642. Son régiment est envoyé en Catalogne, et le jeune soldat rêve déjà de voir de belles choses, quand il tombe malade en route! Guéri, il rejoint sa compagnie. En 1644 nous le voyons en Lorraine; il est devenu enseigne, mais son colonel, Guy, lui confie le commandement de sa compagnie, et le jeune homme tient en même temps la place de capitaine, de lieutenant d'enseigne, de secrétaire; il tient les rôles, délivre l'argent, arme et

habille les soldats! aussi espère-t-il être nommé lieutenant en récompense. Mais le népotisme règne au régiment du Colonel Guy, et c'est un Guy, nouveau venu, qui est nommé lieutenant! Alors n'espérant aucun avancement dans ce corps, il entre en 1647 comme lieutenant dans une compagnie que possédait M<sup>r</sup> de Stavay au régiment des Gardes-Suisses. Il se distingue dans une attaque de nuit contre Lens, mais manquant de munitions, n'ayant lui et les siens que leurs épées pour combattre, ils se retirent après trois heures de lutte; mais pour montrer que ce n'est pas le courage qui leur a manqué, ils reprennent l'attaque en plein jour et ne se retirent que sur ordre supérieur! S'il gagne de la gloire au service mercenaire, L. de Marval ne gagne pas beaucoup d'argent: il est généreux, il ne sait garder de l'argent en poche, malgré les sages conseils que son père lui envoie du pays! Il dépense comme un capitaine; il aime faire bonne figure. Il aime donner: il envoie à sa mère de la toile de Flandre, à sa petite sœur des perles pour faire de la broderie; il pense même à payer ses dettes! Il a le cœur généreux: il soigne bien ses hommes, surtout ses compatriotes de Neuchâtel; il surveille ses hommes comme un père ses enfants: ainsi ce Monin, soldat qui n'est pas du tout fait pour la guerre, qui ne sait s'entretenir, se laisse envahir par la vermine et dont il faut avoir soin comme d'un enfant. Ou bien ce sont des cadets de bonne maison qui ne pensent qu'à s'amuser: ainsi le jeune Brun qui lui donne plus à faire que toute une compagnie. Quand son jeune cousin B. de Chambrier est tué à ses côtés, il a peine à s'en consoler. En effet, tout n'est pas rose à la guerre; il lui arrive d'être fait prisonnier; il perd tout ce qu'il avait sauf son habit que ses vainqueurs ne lui ont pas ôté, car, dit-il, c'étaient «de très honnêtes gens»! — Pendant la Fronde sa position est assez fautive: le duc de Longueville, prince de Neuchâtel, est un des Frondeurs, et L. de Marval, soldat du roi, doit combattre contre son prince! Mais la fidélité au drapeau passe avant tout, et son prince, auquel il rend entre temps quelques services, ne lui garde pas rancune. Ce sont là les complications de l'Ancien Régime. Une autre complication, c'est que la France, en proie à la guerre civile, ne paye pas les soldats suisses: de là une situation pénible pour les officiers suisses: ils ne touchent pas d'argent pour entretenir leurs hommes; les colonels s'endettent plutôt que de renoncer à l'honneur de servir; les hommes n'y tenant plus désertent; on n'ose plus leur remettre leurs lettres de Suisse, car, quand les hommes les ont lues, le mal du pays les prend, et on ne peut les retenir. Un vieux soldat de Lucerne, après 18 ans de service, rentre dans ses foyers sans même un haut de chausses. A Neuchâtel le père de Louis reçoit tous les jours de marché la visite de bonnes femmes des villages voisins, dont les fils sont au service et qui implorent le congé de ces malheureux! Un beau matin le gouverneur de Stavay trouve chez lui un cordonnier venu exprès de Paris à Neuchâtel pour se faire payer la marchandise fournie à la compagnie! Les officiers, suivant la formule argent ou congé, menacent de rentrer en Suisse avec leurs troupes si la France ne les paye pas; mais les propriétaires des régiments n'osent pas trop réclamer de peur qu'on licencie leurs corps et qu'ils perdent les avantages qu'ils en tirent ordinairement. La diète

suisse menace aussi, envoie des députés, braves gens qu'on amuse en France et qu'on berne, pendant que l'ambassadeur français en Suisse s'efforce de calmer les magistrats suisses! Tout ça est tragi-comique. C'est au milieu de toutes ces difficultés que de Marval se distingue comme intermédiaire entre Suisses et Français, et comme soldat. M<sup>lle</sup> de Longueville écrit après un exploit de de Marval:

«Bref, il fit si bien son devoir

«Qu'à la cour on le voulut voir».

Il fut présenté, en effet, au jeune Louis XIV, et il était en passe d'arriver aux honneurs lorsqu'il mourut brusquement en 1564, tué vulgairement dans un simple duel où il servait de second! — Ainsi finit subitement la carrière militaire d'un officier distingué dont la correspondance a fourni à M. Marcel Godet la matière d'une étude bien vivante qui nous montre tout un côté de la vie des soldats suisses du temps.

La seconde partie du volume est formée par le Journal de J.-F. de Morsier. Ce récit est présenté d'une façon fort claire par M. Frédéric Barbey dans une brève introduction. C'est donc le Journal d'un noble vaudois: J.-F. de Morsier né à Perroy en 1668 étudie à Genève, Lausanne et Berne. Là étant devenu un peu libertin, comme il le dit, s'étant laissé détourner par le jeu de paume, le billard et l'escrime, il s'engage au service du protestant Guillaume III d'Orange qui était en train de poursuivre le roi catholique anglais Jacques II en Irlande. C'est aussi la curiosité qui le pousse et le poussera jusque dans son âge mûr. Les mésaventures, les blessures mêmes ne l'impressionnent pas longtemps. Passant par Londres il ne manque pas de visiter tout ce qu'il y a d'intéressant dans cette capitale. En Irlande l'armée était si mal approvisionnée qu'il en est réduit à manger des choux crus; par suite de la mauvaise nourriture il tombe malade; il guérit et retourne à l'armée; mais la misère qu'il a éprouvée le dégoûte du service; il démissionne et retourne à Londres. Mais bientôt l'amour des aventures le reprend: il s'engage de nouveau et prend part à la victoire de Guillaume III à la Boyne en Irlande. Peu après de Morsier est blessé grièvement: sa blessure lui donne de nouveau l'idée de quitter le service anglais; il va donc demander son congé à son chef, et . . . se laisse facilement persuader d'aller combattre en Flandre! Finalement il rentre au pays sur les instances de sa mère «qui ne pouvait plus soigner son bien». Seulement il passe par Paris, Versailles, St. Denis toujours poussé par son vif désir de voir du nouveau! — De retour malgré lui au pays, il y passe «une année fort languissamment», puis il se marie et commence une autre vie. Jusque là de Morsier est le type du jeune suisse un peu libertin, d'esprit curieux, voulant courir les aventures et le monde. Désormais il va nous offrir le spectacle d'un honnête père de famille, travaillant à augmenter son bien, pensant à bien établir sa famille, sachant se créer de hautes relations et les utiliser, faisant valoir sa noblesse; plein de respect pour ses supérieurs, les seigneurs de Berne; remplissant exactement ses devoirs militaires. Ainsi la seconde guerre dite de Villmergen ayant éclaté en Suisse, il y prend

part comme officier dans les troupes vaudoises: son récit de la bataille, très précis pour ce qu'il a vu, complète les nombreux récits analogues que nous possédons. Il combat vaillamment: une balle lui enlève sa perruque et lui laboure le crâne, ce qui ne l'empêche pas de continuer à se battre; il admire le courage des Suisses catholiques, armés souvent de simples massues, et qui le criblent de pierres, et lui crient «Ketzer, Ketzer!» Son cheval est blessé, lui-même reçoit une balle dans l'épaule. Alors seulement il se retire du combat. — Guéri de sa blessure, il reçoit en récompense un grade supérieur et commande jusqu'à la paix définitive des troupes d'occupation à Rorschach. Toujours il s'acquitte ponctuellement de sa tâche; ne manque pas d'aller régulièrement saluer ses seigneurs de Berne, entretient aussi de bonnes relations avec le couvent de St. Gall, adversaire de Berne et Zurich! Il est bien avec tout le monde, et n'oublie jamais de postuler un poste supérieur dès que l'occasion se présente! Il fait venir sa famille à Rorschach pour qu'elle apprenne l'allemand.

C'est un fidèle sujet qui fait bien les affaires de ses seigneurs et les siennes aussi. De retour au pays de Vaud, il devient bourgeois et conseiller de Lausanne; il vient même habiter cette ville pour faire connaître sa famille! En 1731 il va prendre les eaux à Evian avec une mission secrète de LL. E. E. de Berne: il en profite pour se faire présenter au roi de Sardaigne! Pour ses fidèles services LL. E. E. lui envoient une médaille d'or. Et c'est ainsi qu'il continue à servir ses seigneurs et sa famille jusqu'à l'âge de 80 ans. Il mourut en 1747 laissant 10 enfants et son Journal qui nous donne son image fidèle, image d'un vrai suisse sous ses 2 faces de citoyen et de soldat, bourgeois mais soldat dans l'âme.

La 3<sup>e</sup> partie du volume est formée par les pièces du procès fait par le gouvernement bernois à un soldat recruteur clandestin pour le service étranger. Mr. Raoul Campiche qui publie l'affaire nous permet de constater la peine que le gouvernement bernois se donnait pour arrêter le recrutement clandestin qui nuisait au recrutement officiel dont c'était lui, ainsi que la Suisse du reste, qui tiraient le bénéfice. Comme cette affaire de recrutement n'a pas eu grande ampleur, sa publication n'apporte qu'une simple contribution à ce sujet intéressant.

En résumé ce volume est des plus intéressants, non pas tant parce qu'il donne quelques détails de plus sur une ou deux batailles, mais surtout parce qu'on y voit les dessous du service mercenaire, les misères du métier, le caractère aventureux spécifique du mercenaire, l'ambition des officiers, la simplicité naïve des négociateurs suisses, les inquiétudes des propriétaires de régiments, l'esprit militaire du bourgeois suisse, les côtés louches du recrutement. Tout cela forme une bonne tranche, instructive et attrayante, de vie suisse au 17<sup>me</sup> et au 18<sup>me</sup> siècle.

[Ce travail sous une forme un peu différente a paru dans le Musée Neuchâtelois en 1908 et 1909.]

Genève.

L. Chalumeau.

**Gustave Bettex**, Montreux (Montreux, F. Matty, 1913, 346 p. in-8.)

Quoique le chap. II soit intitulé: *Montreux dans l'histoire*, ceci n'est pas un ouvrage de science: dès le début (p. 17) l'auteur parle de la bataille du Léman! Il ne vise en effet qu'au pittoresque, et ce serait injuste de lui demander autre chose.

Toutefois, l'historien trouvera dans ce livre une illustration intéressante, de bonnes reproductions d'estampes rares (XVIII<sup>e</sup> s.), par ci par là des indications précises, puisées à bonne source, et inédites (par ex.: frais de culture de la vigne en 1314, p. 38). Le chap. III: *Vieux papiers, vieux souvenirs*, contient plusieurs documents du XVIII<sup>e</sup> s. concernant la police des habitants et des cabarets, l'état des finances communales, une notice très complète sur les événements de janvier 1798. Les chap. VIII: *le Tourisme*, IX: *l'Esprit public*, X: *le développement de Montreux*, avec de nombreux tableaux, bourrés de chiffres, seront une source de premier ordre pour l'historien futur des transformations qui se sont produites dans notre pays entre 1850 et 1910.

Lausanne.

Dr. Charles Gilliard.

---